

الدورة: الإستدراكية للإستثنائية 2011	امتحانات البكالوريا الامتحان الجهوي - أحرار -	المملكة المغربية وزارة التربية الوطنية و التعليم العالي و تكوين الأطر و البحث العلمي قطاع التربية الوطنية
مدة الإنجاز: ساعة و نصف	المادة : القانون	
المعامل : 1	المستوى : الثاني من سلك البكالوريا	الأكاديمية الجهوية للتربية و التكوين جهة فاس - بولمان
السنة الدراسية: 2011/2010	الشعبة : - علوم اقتصادية - علوم التدبير المحاسباتي	

En tant qu'encadrant dans la société « VITAC », SARL, vous avez chargé un groupe d'étudiants stagiaires d'effectuer un certain nombre de travaux en relation avec la fiscalité de l'entreprise et avec la législation du travail. Ces stagiaires vous ont remis le travail demandé pour vérification.

Première partie : Droit fiscal

(11 points)

DOSSIER I : La taxe sur la valeur ajoutée

La société «VITAC» SARL, est placée sous le régime des débits et de la déclaration mensuelle de la TVA.

1. Ventes mensuelles (HT) de produits finis (en DH):

Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010
3 587 500	3 850 000	5 337 500

2. TVA récupérable (en DH):

TVA récupérable :	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010
- sur charges	949 375	665 000	542 500
- sur immobilisations	42 875	61 625	42 000

Les opérations d'achats et de ventes réalisées par la société sont soumises au taux de TVA de 20% .

Travail à faire :

(5 points)

1	Préciser le fait générateur de l'exigibilité de la dette de TVA par la société «VITAC» SARL envers le Trésor public	1 point
2	Calculer la TVA due au titre des mois Avril et Mai 2010	3 points
3	La société «VITAC» SARL pourra-elle opter pour le régime de déclaration trimestrielle en 2011 ?	1 point

DOSSIER II : L'impôt sur les sociétés

DOCUMENT 1:

Eléments de la déclaration de l'impôt sur les sociétés	Exercice 2008	Exercice 2009
Résultat fiscal	(-) 175 000 DH (résultat déficitaire)	à déterminer
Résultat comptable avant impôt	-	375 000 DH
Base de la cotisation minimale	4 150 000 DH	7 800 000 DH
Taux de l'IS	-	30 %
Taux de la cotisation minimale	0,5 %	0,5 %

أكاديمية فاس	المادة :	القانون :	الدورة الإستراتيجية للإستثنائية 2011
امتحانات البكالوريا (الامتحان الجهوي) - أحرار	الشعبة :	- علوم اقتصادية - علوم التدبير المحاسباتي	المستوى : الثاني من سلك البكالوريا

DOCUMENT 2 : Renseignements obtenus après analyse fiscale des charges et des produits de l'exercice comptable 2009 :

1. Parmi les produits comptabilisés on relève :

- 22 500 DH de produits financiers qui concernent des dividendes reçus.

2. Parmi les charges comptabilisées on relève:

- Une facture d'achat de marchandises réglée en espèces pour un montant de 13 200 TTC.
- Les dotations aux amortissements comprennent une dotation, relative à une voiture de tourisme acquise début janvier 2009, calculée au taux de 20 % de sa valeur d'entrée s'élevant à 400 000 DH.
- Pénalités pour retard de versement des cotisations à la CNSS pour un montant de 1 500 DH.
- Dons versés à un organisme non reconnu d'utilité publique: 18 000 DH.

Travail à faire :

(6 points)

1	Calculer pour l'exercice 2009 : a) le résultat fiscal. b) le montant de l'IS théorique c) le montant de la CM. d) L'IS exigible	3,5 points 0,5 point 0,5 point 0,5 point
2	Au titre de l'IS, déterminer les montants des deux premiers acomptes de l'exercice 2010.	1 point

Deuxième partie : Droit de travail

(9 points)

DOCUMENT : voir annexe

Travail à faire:

1. Quelle distinction faites-vous entre la suspension et la rupture du contrat de travail.
3 points
2. Compléter le tableau donné en annexe: 4 points
3. Le licenciement de Mr IDRISSE est-il abusif? Justifier. 2 points

أكاديمية فاس	المادة :	القانون	الدورة الإستراتيجية للإستثنائية 2011
امتحانات البكالوريا (الامتحان الجهوي) - أحرار	الشعبة :	- علوم اقتصادية - علوم التدبير المحاسباتي	المستوى : الثاني من سلك البكالوريا

Annexe : www.achamel.info

cours pratiques en ligne

Tableau à compléter et à rendre avec la copie d'examen

Situation	Cocher la bonne réponse		Causes	Effets sur le salarié (Droits qui en résultent)
	Suspension du contrat de travail	Rupture du contrat de travail		
Madame Afif est en congé de maternité				
Licenciement de Mr IDRISSE pour incompétence professionnelle sans observation du préavis Type de contrat: CDI				
Démission de Madame ROCHDI suite à la nouvelle affectation de son mari à Rabat				
Mise à pied disciplinaire contre Mr NOURI pour négligence et absences fréquentes				

الدورة: العادية 2	امتحانات البكالوريا الامتحان الجهوي - أحرار -	المملكة المغربية وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر والبحث العلمي قطاع التربية الوطنية الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين جهة فاس - بولمان
مدة الإنجاز: ساعة ونصف	المادة : القانون	
المعامل : 1	المستوى : الثاني من سلك البكالوريا	
السنة الدراسية: 2011/2010	الشعبة : - علوم اقتصادية - علوم التدبير المحاسباتي	

Corrigé indicatif
cours pratiques en ligne

www.achamel.info

Première partie : Droit fiscal**(11 points)****DOSSIER I: La taxe sur la valeur ajoutée**

- Le fait générateur (de l'exigibilité de la TVA) pour cette entreprise est le débit lequel coïncide avec la facturation ou l'inscription en comptabilité de la créance.
1 point
- TVA due au titre des mois Avril et Mai 2010 :

	Avril 2010	Mai 2010	
TVA facturée	3 850 000 x 20% = 770 000	5 337 500 x 20% = 1 067 500	0.5 point
(-) TVA récupérable sur les charges	TVA récup/Mars = 949 375	TVA récup/Avril = 665 000	0.5 point
(-) TVA récupérable sur immob.	TVA récup/Avril = 61 625	TVA récup/Avril = 42 000	0.5 point
	Crédit de TVA = 241 000	Report de TVA = 241 000	0.75 point
		TVA due = 119 500	0.75 point

- la société «VITAC» SARL ne pourra pas opter pour le régime de déclaration trimestrielle en 2011 puisque son chiffre d'affaires taxable réalisé en 2010 dépasse 1 000 000 de dirhams, seuil à partir duquel toute société ayant son établissement au MAROC est soumise obligatoirement au régime de déclaration mensuelle.
1 point

DOSSIER II: L'impôt sur les sociétés

- Calcul du résultat fiscal au titre de l'exercice 2009**

Résultat comptable avant impôt:	375 000,00	0.5 point
Réintégrations:	46 100,00	
	facture réglée en espèces	6 600,00 0.5 point
	Amortissement excédentaire	20 000,00 0.5 point
	Pénalités	1 500,00 0.5 point
	Dons	18 000 0.5 point
Déductions:	22 500,00	
	dividendes reçus	22 500,00 0.5 point
report déficitaire	175 000,00	
Résultat fiscal:	223 600,00	0.5 point
- IS théorique:** 67 080,00 0.5 point
- Calcul de la cotisation minimale (au titre de l'exercice 2009)**

Base:	7 800 000,00	
Cotisation minimale:	39 000,00	0.5 point
- IS dû (2009):**

IS calculé:	67 080,00	
IS dû :	67 080,00	0.5 point

(puisque IS calculé > à la CM)

www.achamel.info

cours pratiques en ligne

1 / 2

www.achamel.info

cours pratiques en ligne

www.achamel.info

cours pratiques en ligne

أكاديمية فاس	المادة : القانون	الدورة : العادية 2011/2010
امتحانات البكالوريا (الامتحان الجهوي) - أحرار	الشعبة : - علوم اقتصادية - علوم التدبير المحاسباتي	المستوى : الثاني من سلك البكالوريا

2. Montant des premier et deuxième acomptes de 2010 : 1 point

Les acomptes versés en 2009 sur la base de la CM de l'exercice déficitaire 2008 sont récupérables dans la limite du plafond fixé à l'excédent de l'IS sur la CM de 2009. Cette récupération se fait par imputation sur les acomptes de 2009 jusqu'à épuisement dudit excédent.

CM 2008 : 20 750,00

IS 2009 : 67 080,00

CM2009 : - 39 000,00

Excédent = 28 080,00

Cet excédent est suffisant pour permettre l'imputation totale de la CM 2008, d'où:

Acompte A1=	16 770,00*	-	16 770,00	=	0,00	Au 31/03/2010
Acompte A2=	16 770,00	-	3 980,00	=	12 790,00	30/06/2010
			20 750,00			
			*67 080,00/4			

Deuxième partie : Droit du travail

(9 points)

- La suspension du contrat de travail est une interruption momentanée du contrat de travail sans être rompue. Tandis que la rupture du contrat de travail est une cessation définitive de la relation de travail. 3 points
- (1 point par ligne 1 x4 = 4 points)

Situation	Cocher la bonne réponse		Causes	Effets sur le salarié (Droits qui en résultent)
	Suspension du contrat de travail	Rupture du contrat de travail		
Madame Afif est en congé de maternité	x		Congé de maternité	• Bénéficie de son salaire • Bénéficie d'une indemnité compensatrice probable • Période prise en compte dans l'ancienneté • ...
Licenciement de Mr Idrissi pour incompétence professionnelle sans observation du préavis Type de contrat: CDI		x	Licenciement	• Indemnité de licenciement • Obtention d'une attestation de travail • ...
Démission de Mme Rochdi suite à la nouvelle affectation de son mari à Rabat		x	Démission	• Réception du solde pour tout compte • Obtention d'une attestation de travail • ...
Mise à pied disciplinaire contre Mr Nouri pour négligence et absences fréquentes	x		Mesure disciplinaire	• Ne reçoit de rémunération sur la période de mise à pied • La période n'est pas prise en considération dans l'ancienneté • ...

- Ce licenciement n'est pas justifié car, étant donné que le contrat est de type CDI, le délai de préavis n'a pas été observé. Il s'agit donc d'un licenciement abusif. 2 points